

## Comptabilité publique : s'approprier l'essentiel

Appréhender les spécificités de la comptabilité publique et traiter les opérations de l'élaboration du budget à la clôture comptable

Code  
**515086**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1 682 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**  
10-11 juin. 2024
- **A DISTANCE :**  
10-11 juin. 2024
- **PARIS :**  
10-11 oct. 2024
- **A DISTANCE :**  
10-11 oct. 2024
- **PARIS :**  
12-13 déc. 2024
- **A DISTANCE :**  
12-13 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

### PUBLIC

Agents du secteur public chargés de la gestion comptable et budgétaire - Acheteurs - Agents de l'État, des collectivités territoriales et d'établissements publics, en charge de la gestion budgétaire et comptable - Toute personne souhaitant s'initier aux pratiques de la comptabilité publique

### PRÉ-REQUIS

Avoir des notions en comptabilité générale

### NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

### LES POINTS FORTS

Possibilité pour les participants de se munir de leurs propres tableaux budgétaires

Des fiches outils illustrant chaque thème traité l'essentiel à retenir et un rappel de la méthodologie

De nombreux ateliers permettant de mettre en pratique la procédure d'exécution budgétaire

Un intervenant expert en comptabilité publique qui a accompagné de grandes entreprises du secteur public lors du passage à la comptabilité d'engagement

## Objectifs pédagogiques

- Expliquer les enjeux de la comptabilité publique et le processus d'élaboration budgétaire inhérent
- Mettre en œuvre la procédure d'exécution des recettes et des dépenses
- Réaliser le suivi de la procédure et les opérations de base de clôture

## Programme de la formation

Le programme est mis à jour en temps réel pour tenir compte des dernières nouveautés, notamment la nouvelle nomenclature M57, le CFU compte financier unique applicable à compter du 1er janvier 2024.

## Expliquer les enjeux de la comptabilité publique et le processus d'élaboration budgétaire inhérent

### Préciser les règles de la comptabilité publique

- Les objectifs du décret GBCP et ses évolutions
- L'organisation et le processus budgétaire
- Les fonctions de l'ordonnateur et du comptable
- Les principes budgétaires et l'élaboration du budget

### Expliquer le processus d'élaboration du budget

- Les principes budgétaires : annualité, budget unique, spécialisation et non-contraction
  - Le débat d'orientation budgétaire (DOB) et le rapport d'orientation
  - Le budget primitif (BP) et le budget initial (BI)
  - Les décisions modificatives (DM)
  - Les notions d'autorisation de programme (AP) et de crédit de paiement (CP)
  - Atelier de synthèse « Enjeux et processus d'élaboration budgétaire » : élaborer le budget de fonctionnement pour les frais généraux, construire un budget d'investissement, présenter le budget
- Les participants sont invités à venir avec des éléments de construction d'un budget de fonctionnement de frais généraux (maintenance, travaux d'entretien, frais de déplacement...).

## Mettre en œuvre la procédure d'exécution des recettes et des dépenses

### Procéder à l'exécution budgétaire des dépenses

- Les notions d'engagement : commande, ordre de mission...
- Le service fait (SF), les contrôles associés et la certification du SF
- La liquidation (rapprochement avec la facture) et l'ordonnancement

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

## SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

L'émission du mandat et du bordereau

- La transmission des mandats au comptable, les contrôles, la validation, la prise en charge et le paiement
- Les cas spécifiques : les dépenses payées sans ordonnancement préalable et le traitement du P84, le débit constaté sans mandat émis
- Les impacts budgétaires et comptables
- Le délai global de paiement (DGP)
- Atelier « Exécution budgétaire des dépenses » : engager, liquider, puis mandater une charge (fournitures, électricité) chez l'ordonnateur, et chez le comptable passer l'écriture dans le journal des dépenses

## Procéder à l'exécution budgétaire des recettes

- La constatation d'une créance et l'émission des titres
- La transmission des titres au comptable, les contrôles, la validité, et la prise en charge du recouvrement
- Le traitement du P503 : crédit constaté sans titre émis
- Les impacts budgétaires et comptables
- Atelier « Exécution budgétaire des recettes » : saisir le P503 envoyé par le comptable, contrôler l'écriture avec le comptable

## Réaliser le suivi de la procédure et les opérations de base de clôture

### Traiter les opérations de base de clôture

- Les opérations d'ordre
- Les charges à payer (CAP) ou les factures non parvenues (FNP)
- Les charges constatées d'avance (CCA)
- Les amortissements et les provisions
- Cas pratique : saisir des opérations de clôture

### Elaborer les états quotidiens de l'ordonnateur

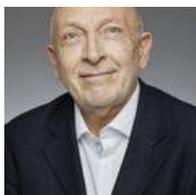
- La situation budgétaire périodique
- L'état des engagements en cours
- Le reste à réaliser
- L'état des dettes à payer
- Les créances en cours
- Atelier sur la « Présentation des états suite aux écritures comptabilisées » : détailler les lignes affectées, déterminer les montants disponibles, comprendre l'élaboration du résultat

### Préciser la structure des états en comptabilité publique

- Les états de synthèse
- Les tableaux d'équilibre financier
- Le plan de financement
- Illustrations d'états en comptabilité publique

## Parmi nos formateurs

...



## Jean-Pierre Chevillot

Avec une expertise diversifiée en ingénierie pédagogique, direction de formations et réorganisation des services comptables et financiers, Monsieur Chevillot possède une solide expérience alliant formation, conseil et audit interne pour garantir la sécurité financière des entreprises. Fort de 10 ans chez E&Y, 10 ans chez CEGOS, il excelle dans la gestion des entreprises des secteurs privé et public, couvrant des domaines tels que l'organisation, la comptabilité, la finance et l'audit. Son bagage comprend également la formation de formateurs, l'accompagnement des créateurs d'entreprises et la réduction des coûts opérationnels.

